



Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup tenue le 16 janvier 2017, à 20 h, au lieu ordinaire des séances de ce Conseil, situé au 10, rue du Saint-Rosaire.

Sont présents :

Monsieur	Gilles Couture, maire
Madame	Marie-Hélène Caron, conseillère
Messieurs	Claude Boucher, conseiller
	Marco Morin, conseiller
	Bertrand Thériault, conseiller

Est absent : Madame Manon Belzile, conseillère

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Sont aussi présents : Monsieur Denis Santerre, directeur des travaux publics et madame Sylvie Samson, directrice générale

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance débute par un mot de bienvenue de monsieur Gilles Couture, maire. Madame Sylvie Samson directrice générale, fait fonction de secrétaire.

2017-01-001

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Claude Boucher
appuyé par M. Marco Morin
et résolu

Que l'ordre du jour soit adopté tel quel et que l'item **Affaires nouvelles** demeure ouvert :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Administration générale
 - 3.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 décembre 2016
 - 3.2 Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 décembre 2016
 - 3.3 Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 19 décembre 2016 à 19 h 30 (budget)
 - 3.4 Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 19 décembre 2016 à 20 h
 - 3.5 Rapport des comités
 - 3.6 Présentation des documents et lettres adressées au Conseil municipal
 - 3.7 Comptes
 - 3.8 Autorisation de dépenses - Administration générale et autres
 - 3.9 Avis de motion pour adopter un règlement pour mandater un fonctionnaire municipal le pouvoir de former un comité de sélection pour l'analyse des soumissions relatives à la fourniture des services professionnels
 - 3.10 Reçus pour dons de charité - Demande de la Coop de solidarité santé Saint-Hubert
 - 3.11 Fondation de la santé de Rivière-du-Loup
 - 3.12 3e Édition du Souper-bénéfice en Noir et Rouge Saint-Valentin - Coop de solidarité Santé Saint-Hubert
4. Sécurité publique, réseau routier et hygiène du milieu
 - 4.1 Rapport du directeur incendie et autorisation de dépenses
 - 4.2 Programme d'infrastructures Québec-Municipalités, sous-volet 5.1 - Construction d'une caserne incendie
 - 4.3 Facture incendie transmise à la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Viger
 - 4.4 Rapport du directeur des travaux publics et autorisation de dépenses
 - 4.5 Entente d'indemnisation du gouvernement du Québec pour la cession d'immeubles
 - 4.6 Détermination des noms de voies de desserte et des routes transversales
 - 4.7 Aide financière pour l'entretien des chemins privés - Année 2016
 - 4.8 Demande de M. Berthier Plourde - Enlèvement de la neige
 - 4.9 Mandat pour le dossier des chiens errants



5. Aménagement, urbanisme et développement
 - 5.1 Emplois d'été Canada 2017 - Appui à la Corporation de Développement Touristique et Économique de Saint-Hubert
 - 5.2 Mise en valeur du chemin du Portage
6. Loisirs et Culture
 - 6.1 Rapport de l'animatrice en loisirs et préposée aux communications
 - 6.2 Autorisation de dépenses - Loisirs
 - 6.3 Demande emplois d'été Canada Été 2017 - Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup
 - 6.4 Demande emplois d'été Canada Été 2017 - Service des loisirs de Saint-Hubert Inc.
 - 6.5 Fondation Maurice Tanguay - Demande d'aide financière pour le camp de jour 2017
 - 6.6 Modification de l'éclairage au local des Fermières
7. Ressources humaines, formation et rencontres
 - 7.1 Comité des ressources humaines - Nomination de représentants du conseil
 - 7.2 Gestion des ressources humaines - Finalité de la description des postes et formulaire pour l'évaluation du personnel
 - 7.3 Modification des conventions pour le personnel affecté à l'entretien des chemins d'hiver
 - 7.4 Engagement d'un préposé à la glace
 - 7.5 Démission d'un préposé aux réseaux d'aqueduc et d'égouts
 - 7.6 Présentation de la cédule des vacances des employés pour la période du 1er janvier 2017 au 30 avril 2017
 - 7.7 Rencontres
8. Affaires nouvelles
9. Période de questions
10. Clôture de la séance

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

3.1. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 5 DÉCEMBRE 2016**

Il est proposé par M. Marco Morin
appuyé par Mme Marie-Hélène Caron
et résolu

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 décembre 2016 à 20 h soit adopté en sa forme et teneur mais en y ajoutant les modifications suivantes :

- Ajouté la présence de Denis Santerre dans les personnes ressources;
- À la suite du contenu inscrit à l'item 8.2, ajouté la résolution suivante:

Il est proposé par M. Claude Boucher
appuyé par M. Bertrand Thériault
et résolu

Qu'une réunion soit organisée pour modifier les conditions de travail de la directrice générale. Cette rencontre se tiendra si possible le 23 décembre 2016, sinon en janvier 2017.

Adopté à l'unanimité des conseillers

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2017-01-002
Modifie Rs.
2016-12-320



2017-01-003

3.2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2016

Il est proposé par M. Bertrand Thériault
appuyé par M. Claude Boucher
et résolu

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 7 décembre 2016 à 20 h soit adopté en sa forme et teneur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2017-01-004

3.3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 19 DÉCEMBRE 2016 À 19 H 30 (BUDGET)

Il est proposé par M. Claude Boucher
appuyé par Mme Marie-Hélène Caron
et résolu

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 19 décembre 2016 à 19 h 30 (budget) soit adopté en sa forme et teneur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2017-01-005

3.4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 19 DÉCEMBRE 2016 À 20 H

Il est proposé par Mme Marie-Hélène Caron
appuyé par M. Claude Boucher
et résolu

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 19 décembre 2016 à 20 h soit adopté en sa forme et teneur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3.5. RAPPORT DES COMITÉS

Les membres du Conseil municipal nous donnent un compte rendu des rencontres et activités qui se sont tenues dans leurs champs d'intervention respectifs.

3.6. PRÉSENTATION DES DOCUMENTS ET LETTRES ADRESSÉES AU CONSEIL MUNICIPAL

3.6.1 Reçu de la Commission de protection du territoire agricole du Québec un compte rendu par lequel le Ministère nous indique sa compréhension de la demande du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, afin d'émettre l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit l'aménagement d'un chemin de contournement temporaire et l'établissement de servitudes de travail temporaires, le tout, dans le cadre des travaux de réfection du réseau d'aqueduc, d'une partie du réseau sanitaire, des travaux de voirie et d'urbanisation sur le chemin Taché Est et Route 291.

3.6.2 Reçu de l'inspecteur en bâtiment et en environnement une correspondance nous donnant un suivi sur le dossier d'infraction des travaux réalisés sur le lot 12-B au lac St-Hubert.

3.6.3 La directrice générale a transmis une copie du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 14 novembre 2016.



3.6.4 La MRC nous a transmis une copie de leur résolution numéro 2016-11-526-C demandant à la ministre responsable de l'accès à l'information et à la réforme des institutions démocratiques de modifier la grille de tarification allouée aux organismes publics afin de tenir compte des dépenses de ces derniers pour répondre aux demandes d'accès à l'information. La MRC nous a transmis également une copie de leur règlement numéro 2016-11-534-C modifiant le schéma d'aménagement et de développement (modification du périmètre d'urbanisation de Saint-Épiphane) et des documents qui l'accompagnent.

2017-01-006

3.7. COMPTES

ATTENDU la prise de connaissance de la liste des dépenses incompressibles ainsi que des dépenses déjà approuvées et dont le paiement a été effectué durant le mois de décembre 2016, pour un total de 85 225,83 \$, tel qu'inscrit au registre des déboursés dont chaque membre du conseil a reçu copie;

ATTENDU la prise de connaissance de la liste des dépenses autorisées durant le mois de décembre 2016 par les personnes mandatées en vertu des règlements 368-07 et 438-15 et dont chaque membre du conseil a reçu copie, soit:

	<u>Total</u>
a) Dépenses d'administration et autres départements :	1 215.00 \$
b) Dépenses de loisirs :	850.00 \$

ATTENDU la prise de connaissance de la liste des factures à payer dont le total est de 172 482,41 \$ tels qu'inscrits au registre des achats du 31 décembre 2016, et dont chaque membre du conseil a reçu copie;

Il est proposé par M. Marco Morin
appuyé par M. Bertrand Thériault
et résolu

D'accepter le paiement des comptes incompressibles ci-haut mentionnés et d'autoriser le paiement des factures d'achats inscrites au registre des achats du 31 décembre 2016 au montant de 172 482,41 \$, incluant les dépenses autorisées durant le mois en vertu des règlements 368-07 et 438-15.

Par contre, avant d'autoriser le paiement au nom de "Hainse Développement Organisationnel" du montant de 1 730,21 \$, une rencontre devra se tenir dans les plus brefs délais avec monsieur Maxime Chouinard et le Conseil afin de s'entretenir sur le dossier des ressources humaines.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2017-01-007

3.8. AUTORISATION DE DÉPENSES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET AUTRES

Il est proposé par M. Claude Boucher
appuyé par Mme Marie-Hélène Caron
et résolu

D'autoriser les dépenses ci-après décrites à même leur poste budgétaire :

No. de l'item	Poste budgétaire	Description	Cout	Budget 2017	Solde disponible
1	02 11000 414	Serv. Tech. Élus	300 \$	300 \$	300 \$
2	02 11000 494	Cotisations FQM et Lois	3 400 \$	3 400 \$	3 400 \$
3	02 11000 452	Contrat informatique élus	510 \$	510 \$	510 \$
4	02 11000 527	Entr. Equip. et ameub. - Élus	140 \$	140 \$	140 \$



5	02 11000 610	Aliments, boissons - Élus	360 \$	360 \$	360 \$
6	02 11000 670	Fourniture de bureau - Élus	600 \$	600 \$	600 \$
7	02 11000 970	Dons (fleurs, messes, décès, etc. dans cadre réglementation)	1 200 \$	1 200 \$	1 200 \$
8	02 13000 321	Frais de poste	2 620 \$	2 620 \$	2 620 \$
9	02 13000 414	Serv. Tech. Adm. Informatique	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
10	02 13000 424	Ass. Cautionnement	696 \$	696 \$	696 \$
11	02 13000 452	Contrat informatique	5 985 \$	5 985 \$	5 985 \$
12	02 13000 494	Cot. & abonn. Gestion	912 \$	912 \$	912 \$
13	02 13000 527	Entr. Equip. et ameubl. ent - Gestion	200 \$	200 \$	200 \$
14	02 13000 670	Four. de bureau - Gestion	3 000 \$	3 000 \$	3 000 \$
15	02 19000 321	Frais de poste - St-Hubert bref	2 400 \$	2 400 \$	2 400 \$
16	02 15000 459	Autres – Mutations	640 \$	640 \$	640 \$
17	02 19000 322	Fret et messagerie – St- Hubert en Bref	480 \$	480 \$	480 \$
18	02 19000 522	Entr. & rép. Édifice et terrain	1 600 \$	1 600 \$	1 600 \$
19	02 19000 649	Pièces et acc. - Gestion	200 \$	200 \$	200 \$
20	02 19000 660	Art. de nettoyage - Gestion	400 \$	400 \$	400 \$
21	02 19000 670	Four. bureau - St-Hubert en Bref	2 100 \$	2 100 \$	2 100 \$
22	02 22000 322	Fret & messagerie - Incendie	125 \$	125 \$	125 \$
23	02 22000 527	Entr. Equip. et ameubl. - Incendie	75 \$	75 \$	75 \$
24	02 32000 527	Entr. équip. et ameubl. - Voirie	125 \$	125 \$	125 \$
25	02 33000 527	Entr. Equip. et ameubl. - Neige	100 \$	100 \$	100 \$
26	02 41300 527	Entr. Equip. et ameubl. - Réseau	75 \$	75 \$	75 \$
27	02 41400 527	Entr. Equip. et ameubl. - Eaux usées	75 \$	75 \$	75 \$
28	02 45110 446	Entente – Collecte ordures	29 000 \$	29 000 \$	29 000 \$
29	02 45110 527	Entr. Equip. et ameubl. - Ordures	65 \$	65 \$	65 \$
30	02 45120 446	Élimination ordures / entente	41 000 \$	41 000 \$	41 000 \$
31	02 45210 446	Entente collecte récupération	23 500 \$	23 500 \$	23 500 \$
32	02 45210 527	Entr. Ameubl. – Matières secondaires	50 \$	50 \$	50 \$
33	02 45220 446	Traitement récupération	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
34	02 45235 446	Entente – Collecte mat. organiques	4 720 \$	4 720 \$	4 720 \$
35	02 45240 446	Traitement – Matières organiques	3 500 \$	3 500 \$	3 500 \$
36	02 46000 411	Serv. Scientifique – Analyses eau	240 \$	240 \$	240 \$
37	02 49000 415	Vidange des fosses septiques	43 600 \$	43 600 \$	43 600 \$
38	02 61000 527	Entr. Equip. et ameubl. - Urbanisme	130 \$	130 \$	130 \$
39	02 61000 670	Four. Bureau urbanisme	540 \$	540 \$	540 \$
40	02 62000 527	Entr. Equip. et ameubl. - Dévelop.	125 \$	125 \$	125 \$
41	02 62000 670	Four. Bureau - agent dév.	100 \$	100 \$	100 \$
42	02 70120 522	Entr. Et rép. – Centre communautaire	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$



43	02 70120 526	Entr. & rép. mach., outill, équip.	50 \$	50 \$	50 \$
44	02 70120 649	Pièces et acc. - Centre communautaire	200 \$	200 \$	200 \$
45	02 70120 661	Art. nettoyage - Cent. Comm.	550 \$	550 \$	550 \$
46	02 70130 527	Entr. Equip. et ameubl. - Loisirs	225 \$	225 \$	225 \$
47	02 70190 511	Location gymnase	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
48	02 70230 452	Contrat inf. Biblio	544 \$	544 \$	544 \$
49	02 70230 494	Cotisations CRSBP	5 790 \$	5 790 \$	5 790 \$
50	02 70230 527	Entr. Equip. et ameubl. - Biblio	75 \$	75 \$	75 \$
51	02 70230 670	Fourn. Bureau - Bibliothèque	450 \$	450 \$	450 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Avis de motion

3.9. AVIS DE MOTION POUR ADOPTER UN RÈGLEMENT POUR MANDATER UN FONCTIONNAIRE MUNICIPAL LE POUVOIR DE FORMER UN COMITÉ DE SÉLECTION POUR L'ANALYSE DES SOUMISSIONS RELATIVES À LA FOURNITURE DES SERVICES PROFESSIONNELS

Avis de motion est donné par monsieur Claude Boucher conseiller, qu'à une prochaine séance de ce Conseil, sera adopté un règlement pour mandater un fonctionnaire municipal le pouvoir de former un comité de sélection pour l'analyse des soumissions relatives à la fourniture de services professionnels.

3.10. REÇUS POUR DONS DE CHARITÉ - DEMANDE DE LA COOP DE SOLIDARITÉ SANTÉ SAINT-HUBERT

Avant de prendre une décision sur ce sujet, des informations seront prises auprès d'un fiscaliste.

2017-01-008

3.11. FONDATION DE LA SANTÉ DE RIVIÈRE-DU-LOUP

Il est proposé par M. Bertrand Thériault appuyé par M. Marco Morin et résolu

De faire un don de 100 \$ à la Fondation de la santé de Rivière-du-Loup pour l'année 2017. Cette contribution financière est pour permettre de contribuer à l'achat d'équipements médicaux et à l'amélioration des soins et des services de santé offerts au Centre hospitalier régional du Grand-Portage, ses CLSC et ses centres d'hébergement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2017-01-009

3.12. 3^E ÉDITION DU SOUPER-BÉNÉFICE EN NOIR ET ROUGE SAINT-VALENTIN - COOP DE SOLIDARITÉ SANTÉ SAINT-HUBERT

Reçue une invitation à participer à titre de partenaire de la 3^e édition du Souper-bénéfice en Noir et Rouge Saint-Valentin qui aura lieu le 11 février 2017 à 18 heures à la salle Horizon de Saint-Hubert.



L'évènement est organisé dans le but d'amasser des fonds pour aider la Coop de solidarité Santé Saint-Hubert à poursuivre sa mission d'offrir des services médicaux et de soins de santé de proximité à ses 1191 membres. Les services offerts à la Coop permettent aux aînés de demeurer plus longtemps dans leur milieu, aux travailleurs et aux familles d'avoir un service rapide d'urgence et de prélèvements accessible 5 jours semaine.

Il est proposé par Mme Marie-Hélène Caron
appuyé par M. Claude Boucher
et résolu

Que la Municipalité de Saint-Hubert informe madame Josée Ouellet directrice générale de la Coop de solidarité santé Saint-Hubert de notre participation à titre de partenaire de la 3^e édition du Souper-bénéfice en Noir et Rouge Saint-Valentin qui aura lieu le 11 février 2017. La participation de la municipalité consiste à payer un montant de 250 \$ pour un plat (entrée, potage, plat principal ou dessert) incluant 2 billets pour le souper.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE, RÉSEAU ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

2017-01-010

4.1. RAPPORT DU DIRECTEUR INCENDIE ET AUTORISATION DE DÉPENSES

Il est proposé par M. Marco Morin
appuyé par M. Bertrand Thériault
et résolu

D'autoriser les dépenses ci-après décrites à même leur poste budgétaire (incendie) :

No. de l'item	Poste budgétaire	Description	Cout	Budget 2017	Solde disponible
1	02 22000 310	Déplacements pompiers	4 000 \$	4 000 \$	4 000 \$
2	02 22000 414	Serv. Tech. & informatique	200 \$	200 \$	200 \$
4	02 22000 432	Entente avec municipalités	6 000 \$	6 000 \$	6 000 \$
5	02 22000 454	Formation et perfectionnement	25 200 \$	25 200 \$	25 200 \$
6	02 22000 459	Service 911 – Incendie	558 \$	558 \$	558 \$
7	02 22000 522	Entr. & rép. caserne	300 \$	300 \$	300 \$
8	02 22000 525	Entr. & rép. véhicules	4 500 \$	4 500 \$	4 500 \$
9	02 22000 526	Ent. & rép. mach. outils et équipements	3 500 \$	3 500 \$	3 500 \$
10	02 22000 528	Ent. & rép. des bornes-fontaines	1 400 \$	1 400 \$	1 400 \$
11	02 22000 529	Inspections équipements incendie	3 200 \$	3 200 \$	3 200 \$
12	02 22000 610	Aliments, boissons	500 \$	500 \$	500 \$
13	02 22000 631	Essence et huile	3 000 \$	3 000 \$	3 000 \$
14	02 22000 643	Outils et accessoires	8 000 \$	8 000 \$	8 000 \$
15	02 22000 650	Vêtements, chaussures et accessoires	7 000 \$	7 000 \$	7 000 \$
16	02 22000 660	Articles de nettoyage	250 \$	250 \$	250 \$
17	02 22000 670	Fourniture de bureau	250 \$	250 \$	250 \$
18	23 03220 725	Équip. Sauvetage sur glace	13 000 \$	13 000 \$	13 000 \$



Adoptée à l'unanimité des conseillers

2017-01-011

4.2. PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS, SOUS-VOLET 5.1 - CONSTRUCTION D'UNE CASERNE INCENDIE

CONSIDÉRANT la correspondance reçue du Ministère des Affaires municipales et datée du 5 décembre 2016 nous informant des renseignements requis pour leur permettre de finaliser l'évaluation de notre demande d'aide dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités, sous-volet 5.1 Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM), soit pour la construction d'une caserne incendie (dossier numéro 558019);

CONSIDÉRANT que notre projet pourra faire l'objet d'une recommandation d'aide financière lorsque les renseignements demandés auront été transmis à la satisfaction du Ministère;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Claude Boucher
appuyé par M. Bertrand Thériault
et résolu

D'autoriser la directrice générale et le directeur incendie à entreprendre toutes les démarches nécessaires indiquées dans l'Annexe de la correspondance reçue du Ministère des Affaires municipales nous informant des renseignements requis qui leur permettra de finaliser l'évaluation de notre demande d'aide dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités, sous-volet 5.1 Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM), soit pour la construction d'une caserne incendie (dossier numéro 558019).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2017-01-012

4.3. FACTURE INCENDIE TRANSMISE À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-VIGER

CONSIDÉRANT la facture transmise à la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Viger pour une intervention incendie effectuée le 27 octobre 2016;

CONSIDÉRANT que nous n'avons pas d'entente intermunicipale avec la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Viger;

CONSIDÉRANT que nous avons adopté en avril 2014, le règlement numéro 427-14 afin de spécifier le mode de tarification, suite à une intervention qui n'est pas comprise dans une entente intermunicipale;

CONSIDÉRANT que suite à l'adoption de ce règlement, celui-ci a été transmis à la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Viger afin de s'assurer que tous les membres du conseil et leurs représentants soient informés dudit règlement;

CONSIDÉRANT également que suite à l'adoption du règlement numéro 427-14, celui-ci a été mis sur notre site Internet;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Claude Boucher
appuyé par Mme Marie-Hélène Caron
et résolu

De ne pas accorder de crédit à la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Viger, et ce, pour toutes les raisons ci-haut mentionnées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers



2017-01-013

4.4. RAPPORT DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET AUTORISATION DE DÉPENSES

Il est proposé par M. Marco Morin
appuyé par Mme Marie-Hélène Caron
et résolu

D'autoriser les dépenses ci-après décrites à même leur poste budgétaire :

No. de l'item	Poste budgétaire	Description	Cout	Budget 2017	Solde disponible
1	02 19000 522	Ent, et rép, édifice & terrain	1 600 \$	1 600 \$	1 600 \$
2	02 19000 526	Ent, et rép, équip - autre	200 \$	200 \$	200 \$
3	02 22000 516	Loc. temps d'ondes incendie	4 300 \$	4 300 \$	4 300 \$
4	02 32000 610	Aliments, Boisson. garage	250 \$	250 \$	250 \$
5	02 32000 650	Vêtements, chaussures et accessoires	1 250 \$	1 250 \$	1 250 \$
6	02 33000 322	Fret et messagerie	175 \$	175 \$	175 \$
7	02 33000 459	Inspection syst. au gaz	250 \$	250 \$	250 \$
8	02 33000 515	Loc. Equip. Véhicules neige	200 \$	200 \$	200 \$
9	02 33000 516	Loc. temps d'ondes-neige	1 540 \$	1 540 \$	1 540 \$
10	02 33000 522	Ent. Rép. Garage neige	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
11	02-33000-525	Ent. Rép. Véhicules neige	40 000 \$	40 000 \$	40 000 \$
12	02 33000 526	Ent. Rép. Mach. Outil. Equip.	800 \$	800 \$	800 \$
13	02 33000 631	Essence, graisse, huile, neige	60 000 \$	60 000 \$	60 000 \$
14	02 33000 635	Abrasif, neige	65 000 \$	65 000 \$	65 000 \$
15	02 33000 639	Propane, neige	13 000 \$	13 000 \$	13 000 \$
16	02 33000 643	Outils, neige	400 \$	400 \$	400 \$
17	02 33000 649	Pièces, accessoires, neige	800 \$	800 \$	800 \$
18	02 33000 650	Vêtement, chaussures, neige	100 \$	100 \$	100 \$
19	02 33000 661	Articles de nettoyage, neige	400 \$	400 \$	400 \$
20	02 33000 662	Nettoyage vêtements Garage neige	500 \$	500 \$	500 \$
21	02 33000 670	Fournitures de bureau, neige	300 \$	300 \$	300 \$
22	02 33000 675	Premiers soins – neige	50 \$	50 \$	50 \$
23	02 34000 521	Serv. scientifique, éclairage des rues	2 200 \$	2 200 \$	2 200 \$
24	02 35500 649	Plaques de rues, signalisation	5 200 \$	5 200 \$	5 200 \$
25	02 41200 322	Fret et messagerie	240 \$	240 \$	240 \$
26	02 41200 411	Analyse de l'eau, purification eau	2 500 \$	2 500 \$	2 500 \$
27	02 41200 516	Location temps ondes, pur, eau	175 \$	175 \$	175 \$
28	02 41200 526	Ent & rep-mach & équip-pur, eau	6 000 \$	6 000 \$	6 000 \$
29	02 41200 635	Produits chimiques pur, eau	22 500 \$	22 500 \$	22 500 \$
30	02 41200 643	Outils, pur. eau	100 \$	100 \$	100 \$
31	02 41200 649	Autres – pur. eau	50 \$	50 \$	50 \$
32	02 41200 661	Articles net. -pur. eau	110 \$	110 \$	110 \$



33	02 41300 521	Ent, et rép, - Réseau eau	8 000 \$	8 000 \$	8 000 \$
34	02 41300 642	Art, tuyauterie – Rés. eau	3 000 \$	3 000 \$	3 000 \$
35	02 41300 643	Petits outils – Rés. eau	100 \$	100 \$	100 \$
36	02 41300 649	Pièces & acc. – Rés. Eau	100 \$	100 \$	100 \$
37	02 41400 322	Fret & mess. – Eaux usées	100 \$	100 \$	100 \$
38	02 41400 411	Serv, scien, & génie-eaux usées	1 650 \$	1 650 \$	1 650 \$
39	02 41400 526	Ent. rép. mach. outils et équip.	4 525 \$	4 525 \$	4 525 \$
40	02 41400 635	Produits chimiques – Eaux usées	2 000 \$	2 000 \$	2 000 \$
41	02 41400 649	Pièces & acc. – Eaux usées	100 \$	100 \$	100 \$
42	02 41500 521	Ent, et rép, réseaux égouts	1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$
43	02 45110 522	Ent. Emplacement conteneurs – déchets domestiques	250 \$	250 \$	250 \$
44	02 45210 522	Ent. Emplacement conteneurs – Récupération	250 \$	250 \$	250 \$
45	02 45235 522	Ent. Emplacement conteneurs - Putrescibles	250 \$	250 \$	250 \$
46	02 46000 521	Autres, entretien écluse	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
47	02 70120 522	Ent, et rép, centre comm	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
48	02 70120 649	Autres, centre comm	200 \$	200 \$	200 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2017-01-014

4.5. ENTENTE D'INDEMNISATION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC POUR LA CESSION D'IMMEUBLES

ATTENDU l'entente proposée par le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports concernant la cession de parties de terrain ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Bertrand Thériault
appuyé par M. Marco Morin
et résolu

Que la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup accepte à titre d'indemnité du gouvernement du Québec représenté par le ministre des Transports pour les cessions d'immeubles faisant partie des lots 33B ptie, 33F ptie, 33G ptie et 34F ptie, rang 2, du cadastre officiel du canton de Demers, d'une superficie totale de 9 339,8 m² dont 103,1 m² pour l'emprise ainsi qu'une servitude de (non accessible (pts 40 à 42 et 43 à 48), temporaire de travail et temporaire pour le chemin de déviation d'une superficie de 9 936,7 m², le tout tel que montré au plan d'arpentage N° AA-6508-154-09-0098 préparé par Guy Saindon a.g. en date du 23 mars 2016 et 10 juin 2016 avec garantie légale et libre de toute charge, priorité ou hypothèque, un montant total de 8 158,00 \$, incluant tous les préjudices sauf les frais d'expertise.

Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, le protocole d'entente et tous autres documents relatifs à ce dossier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers



4.6. DÉTERMINATION DES NOMS DE VOIES DE DESSERTE ET DES ROUTES TRANSVERSALES

Correspondance du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports nous demandant de leur confirmer les noms retenus pour les différentes routes qui seront sous la gestion municipale, une fois l'autoroute 85 construite.

Une rencontre sera organisée avec les représentants de la Municipalité de Saint-Antonin afin de s'entendre sur un nom afin que les dessertes ne changent pas de nom aux limites de chacune des municipalités.

2017-01-015

4.7. AIDE FINANCIÈRE POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS PRIVÉS - ANNÉE 2016

Il est proposé par M. Marco Morin
appuyé par M. Bertrand Thériault
et résolu

D'autoriser la directrice générale à faire les paiements dans le cadre de la politique d'aide aux chemins privés, période hivernale. Le montant approximatif pour l'année 2016 est de 3 780 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2017-01-016

4.8. DEMANDE DE M. BERTHIER PLOURDE - ENLÈVEMENT DE LA NEIGE

Correspondance de monsieur Berthier Plourde, locataire de l'immeuble situé au 18 chemin Taché Est nous demandant l'autorisation de déposer la neige de sa cour dans la cour arrière de l'édifice municipal, car il n'y a aucun autre endroit sur son terrain où ce serait possible de le faire.

Suite à une discussion concernant les difficultés pour les immeubles de ce secteur de procéder au déneigement,

Il est proposé par Mme Marie-Hélène Caron
appuyé par M. Marco Morin
et résolu

Que la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup autorise monsieur Berthier Plourde, locataire de l'immeuble situé au 18 chemin Taché Est, à transporter la neige de sa cour sur le terrain de l'édifice municipal. Ce transport de neige devra être fait de façon à ne pas nuire au libre passage à pied et en véhicule de toute sorte sur le stationnement de l'édifice.

Monsieur Plourde sera tenu responsable de tous dommages qui pourraient être causés par le transport de sa neige.

De plus, il est entendu que la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup pourra mettre fin à cette entente en tout temps, peu importe la raison, que ce soit pour une trop grande accumulation de neige, plaintes du MDDELCC, etc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2017-01-017

4.9. MANDAT POUR LE DOSSIER DES CHIENS ERRANTS

Il est proposé par M. Claude Boucher
appuyé par Mme Marie-Hélène Caron
et résolu

Que madame Johanne Beaulieu de l'entreprise *Toilettage Doux-Poils* soit mandatée pour être responsable du dossier des chiens errants de la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup.



Adoptée à l'unanimité des conseillers

5. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

2017-01-018

5.1. EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2017 - APPUI À LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET ÉCONOMIQUE DE SAINT-HUBERT

Il est proposé par M. Claude Boucher
appuyé par M. Marco Morin
et résolu

Que la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup appuie la demande de la Corporation de Développement Touristique et Économique de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup pour l'obtention d'une subvention dans le cadre du Programme « Demande d'emploi d'été Canada 2017 » et ce, afin de permettre l'engagement d'un(e) étudiant(e) à titre de préposé au développement touristique. La personne embauchée aura comme fonction, le support aux activités touristiques et de loisirs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2017-01-019

5.2. MISE EN VALEUR DU CHEMIN DU PORTAGE

ATTENDU la correspondance de madame Denise Côté présidente pour le Patrimoine et Culture du Portage nous demandant le paiement d'un montant de 2 500 \$ prévu dans le cadre du projet "Passage obligé" piloté par Patrimoine et Culture du Portage, projet consistant à démontrer l'importance du sentier du Portage comme lien terrestre essentiel ayant contribué significativement à la formation du Canada;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup s'est engagée le 7 décembre 2015 par la résolution 2015-12-275 à verser une somme de 5 000 \$ répartie sur deux années financières, soit 2 500 \$ pour l'exercice 2016 et 2 500 \$ pour l'exercice financier 2017;

ATTENDU que par la même résolution (2015-12-275), la Municipalité s'est engagée à verser l'aide financière conditionnellement à la réalisation du projet;

ATTENDU que la Municipalité a versé un montant de 2 500 \$ en 2016 pour ledit projet;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Marco Morin
appuyé par M. Claude Boucher
et résolu

D'autoriser le versement de la dernière tranche de l'engagement financier pour le projet de mise en valeur du chemin du Portage, soit un montant de 2 500 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

6. LOISIRS ET CULTURE

6.1. RAPPORT DE L'ANIMATRICE EN LOISIRS ET PRÉPOSÉE AUX COMMUNICATIONS

Chaque membre du conseil a reçu une copie du rapport de l'animatrice en loisirs et la préposée aux communications ainsi que le bilan des activités réalisées en décembre 2016, soit l'activité de Noël et Bye bye 2016.



2017-01-020

6.2. **AUTORISATION DE DÉPENSES - LOISIRS**

Il est proposé par Mme Marie-Hélène Caron
appuyé par M. Marco Morin
et résolu

D'autoriser les dépenses ci-après décrites à même leur poste budgétaire :

No. de l'item	Poste budgétaire	Description	Cout	Budget 2017	Solde disponible
1	02 70130 414	Serv. techniques informatiques (réparation, mise jour)	200 \$	200 \$	200 \$
2	02 70130 459	Permis et licences	1 625 \$	1 625 \$	1 625 \$
3	02 70130 494	Cotisation à l'AQAIR et URLS	400 \$	400 \$	400 \$
4	02 70130 516	Loc. mach. Outils et équip. Pour travaux urgent	150 \$	150 \$	150 \$
5	02 70130 522	Ent. du centre des loisirs et aréna	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
6	02 70130 525	Entr. & rép. Véhicule	500 \$	500 \$	500 \$
7	02 70130 526	Entr. & rép. Mach., outils et équip.	500 \$	500 \$	500 \$
8	02 70130 607	Table d'harmonisation des aînés	2 715 \$	2 715 \$	2 715 \$
9	02 70130 611	Fourniture de restaurant	2 000 \$	2 000 \$	2 000 \$
10	02 70130 612	Achat bière et fort	5 500 \$	5 500 \$	5 500 \$
11	02 70130 613	Fourniture machines distributrices	800 \$	800 \$	800 \$
12	02 70130 631	Essence et huile	100 \$	100 \$	100 \$
13	02 70130 639	Propane, chauffe-eau (garage et centre loisirs, bombonne zamboni, restaurant)	4 200 \$	4 200 \$	4 200 \$
14	02 70130 643	Achat de petits outils	100 \$	100 \$	100 \$
15	02 70130 649	Pièces et accessoires	820 \$	820 \$	820 \$
16	02 70130 661	Produits et articles de nettoyage	900 \$	900 \$	900 \$
17	02 70130 670	Fournitures de bureau	400 \$	400 \$	400 \$
18	02 70130 675	Fourniture médicale (trousse premiers soins)	50 \$	50 \$	50 \$
19	02 70130 699	Articles de sports et loisirs (amélioration matériel déjà existant)	800 \$	800 \$	800 \$
20	02 70130 601	Semaine de relâche - Budget de fonctionnement pour les activités des loisirs pour l'année complète - Budget prévisionnel et bilan devront être présentés pour chaque activité	20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$
21	54 11101 000	Petite caisse pour restaurant pour la période hivernale, elle sera remboursée à la fin de la saison, soit en mars 2017. La directrice générale est autorisée à faire le paiement.	300 \$		



Adoptée à l'unanimité des conseillers

2017-01-021

6.3. DEMANDE EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA ÉTÉ 2017 - MUNICIPALITÉ DE SAINT-HUBERT-DE-RIVIÈRE-DU-LOUP

Il est proposé par M. Bertrand Thériault
appuyé par M. Marco Morin
et résolu

Que la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup accepte de présenter un projet dans le cadre du Programme "Demande Emplois d'été Canada - 2017" et ce, afin de permettre l'engagement d'un surveillant de plage. Madame Sylvie Samson, directrice générale, est mandatée pour signer pour et au nom de la municipalité les documents relatifs au projet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2017-01-022

6.4. DEMANDE EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA ÉTÉ 2017 - SERVICE DES LOISIRS DE SAINT-HUBERT INC.

Il est proposé par M. Claude Boucher
appuyé par Mme Marie-Hélène Caron
et résolu

Que la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup appui la demande du Service des Loisirs de Saint-Hubert Inc. pour l'obtention d'une subvention dans le cadre du Programme "Demande Emplois d'été Canada 2017" et ce, afin de permettre l'engagement de deux (2) animateurs de terrain de jeux, soit un (1) animateur pour le volet sportif et un (1) animateur pour le volet artistique.

Le salaire octroyé pour les emplois d'été reliés aux loisirs excluant le sauveteur est le salaire minimum.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2017-01-023

6.5. FONDATION MAURICE TANGUAY - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE CAMP DE JOUR 2017

Il est proposé par M. Claude Boucher
appuyé par M. Bertrand Thériault
et résolu

Que la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup appuie le Service des loisirs de St-Hubert pour l'obtention d'une aide financière auprès de la Fondation Maurice Tanguay, fondation soutenant les organismes aidant à l'intégration des enfants handicapés dans l'est du Québec. Leur aide financière permettra en partie l'engagement d'aides-accompagnateurs pour le camp de jour été 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2017-01-024

6.6. MODIFICATION DE L'ÉCLAIRAGE AU LOCAL DES FERMIERES

ATTENDU la demande de madame Réjeanne Beaulieu secrétaire du Cercle des Fermières pour vérifier la possibilité qu'on ajoute un (1) ou deux (2) fluorescents dans le local des Fermières et une lumière dans le local de rangement;



EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Marco Morin
appuyé par Mme Marie-Hélène Caron
et résolu

D'informer madame Réjeanne Beaulieu du Cercle des Fermières que la Municipalité procédera dans les prochaines semaines, à l'ajout de fluorescents et d'une lumière dans le local du rangement. Le nombre de fluorescent(s) ajouté sera évalué par l'électricien.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

7. RESSOURCES HUMAINES, FORMATION ET RENCONTRES

2017-01-025

7.1. COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES - NOMINATION DE REPRÉSENTANTS DU CONSEIL

ATTENDU la démission de monsieur Bertrand Thériault au sein du comité des ressources humaines;

ATTENDU la démission de madame Mélanie Leblond comme conseillère de la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup;

ATTENDU que madame Mélanie Leblond représentait le conseil sur le comité de ressources humaines;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Claude Boucher
appuyé par M. Marco Morin
et résolu

Que mesdames Manon Belzile et Marie-Hélène Caron soient mandatées pour faire partie du comité des ressources humaines en remplacement de madame Mélanie Leblond et de monsieur Bertrand Thériault.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

7.2. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES - FINALITÉ DE LA DESCRIPTION DES POSTES ET FORMULAIRE POUR L'ÉVALUATION DU PERSONNEL

Ce sujet est reporté.

2017-01-026

7.3. MODIFICATION DES CONVENTIONS POUR LE PERSONNEL AFFECTÉ À L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER

Il est proposé par M. Claude Boucher
appuyé par M. Marco Morin
et résolu

Que la convention touchant les employés du garage et celle du directeur des travaux publics soient modifiées afin que tout le personnel affecté aux travaux d'entretien de la voirie et des réseaux d'aqueduc et d'égouts, s'ils ont travaillé durant les jours suivants : veille de Noël, jour de Noël, le lendemain de Noël, la veille du Jour de l'An, le Jour de l'An et le lendemain du jour de l'An, aient droit à la rémunération égale à 150 % pour les heures travaillées seulement. Pour les jours de congés fériés, ils seront payés selon les jours auxquels les employés ont droit selon leur convention.



Cette résolution touche tous les employés du garage municipal incluant le directeur des travaux publics. Pour ce qui est du directeur des travaux publics, les heures qui auront été travaillées durant les 6 jours fériés ci-haut mentionnés, seront également payées à 150 % et payées la semaine suivant les heures travaillées (ces heures ne seront pas mises en banque).

Cette résolution est rétroactive au 24 décembre 2016 et fera partie des prochaines conventions pour le personnel affecté au garage municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2017-01-027

7.4. ENGAGEMENT D'UN PRÉPOSÉ À LA GLACE

Il est proposé par Mme Marie-Hélène Caron
appuyé par M. Marco Morin
et résolu

Que monsieur Dylan Lebel soit engagé comme préposé à la glace pour la saison hiver 2016-2017. Son mandat a débuté le 26 décembre 2016 et ses conditions de travail sont celles stipulées dans la convention en vigueur pour le poste de préposé à la glace.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2017-01-028

7.5. DÉMISSION D'UN PRÉPOSÉ AUX RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS

Monsieur Régis Marquis nous a transmis sa lettre nous informant de sa démission comme préposé aux infrastructures d'aqueduc et d'égouts de la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup. Sa fin d'emploi est effective le 22 novembre 2016.

Il est proposé par M. Claude Boucher
appuyé par M. Marco Morin
et résolu

D'accepter la démission de monsieur Régis Marquis et nous lui souhaitons la meilleure des chances dans ses projets futurs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

7.6. PRÉSENTATION DE LA CÉDULE DES VACANCES DES EMPLOYÉS POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER 2017 AU 30 AVRIL 2017

Chaque membre du conseil a reçu une cédule des vacances des employés pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2017.

7.7. RENCONTRES

- Rencontre du comité des ressources humaines (date à prévoir) ;
- Desjardins Caisse de Viger et Villeray nous invite à une rencontre d'information concernant les demandes de contributions financières des organismes à but non lucratif du territoire de la Caisse. Cette rencontre aura lieu le 17 janvier à 19 h au Restaurant le Bégonia (salle en bas). En cas de tempête, cette rencontre sera reportée au lendemain.
- Comité de voirie le 18 janvier 2017 à 9 h;
- Rencontre avec les représentants de la Municipalité de Saint-Antonin pour des noms de desserte;



- Rencontre avec les municipalités de Saint-Cyprien et Saint-Honoré pour les ententes incendie;
- Comité plénier le 30 janvier 2017.

8. **AFFAIRES NOUVELLES**

Aucune affaire nouvelle n'est ajoutée.

9. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire répond aux différentes questions posées par les personnes présentes.

Les questions portent sur l'entretien des chemins, l'entretien du centre communitaire (toilettes, chauffage, etc.), l'entraide incendie avec St-François-Xavier-de-Viger, remplacement du congé de maternité de l'animatrice en loisirs et préposée aux communications, sécurité des piétons et signalisation, etc.

2017-01-029

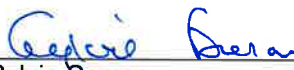
10. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

À 21 h 30, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par M. Claude Boucher conseiller.

Adopté unanimement.

En signant le procès-verbal, le maire, monsieur Gilles Couture est réputé avoir approuvé et signé chacune des résolutions.


Gilles Couture
maire


Sylvie Samson
directrice générale

